

Positions

À la veille de la session d'hiver 2018 des Chambres fédérales

Position de politique européenne

Pour scienceindustries, il n'y a **aucune urgence à négocier et conclure rapidement un accord institutionnel**, dès lors que le Brexit peut fournir de nouveaux éclairages sur cette question.

A côté des mécanismes de règlement des différends (rôle de la CEJ, proportionnalité des mesures de compensation éventuelles), **la définition de l'acquis européen pertinent et du droit devant être repris revêt une grande importance** pour l'industrie. Les deux éléments que voici sont essentiels aux yeux de scienceindustries:

- **L'acquis** concernant l'accès au marché unique **doit absolument être déterminé conjointement par l'UE et la Suisse.**
- Une **reprise seulement partielle de l'acquis désigné comme pertinent doit demeurer possible**, ce qui implique la reconnaissance de l'équivalence des dispositions juridiques (principe d'équivalence).

16.077 (CE) CO. Droit de la société anonyme

NON au projet de la CAJ-CE. Aux yeux de l'économie, la modification globale du projet de loi élaboré par le CN correspond à une détérioration massive de la situation. Avec les adaptations apportées par la CAJ-CE, la révision du droit des sociétés anonymes se transforme en un projet purement gestionnaire, d'où sont systématiquement exclues les modernisations et les simplifications, alors que de lourdes complications y font au contraire leur apparition.

18.3868 (CE) Ip. Utilisation du chlore pour fabriquer et exporter des produits interdits d'usage en Suisse

L'interpellation s'inspire de l'idée singulière que seuls peuvent être fabriqués en Suisse les produits approuvés pour le petit marché intérieur helvétique. Les fabricants de produits destinés à l'exportation sont soumis à la réglementation suisse touchant la production. Il est de pratique internationalement reconnue que c'est au pays de mise sur le marché qu'il appartient d'édicter la réglementation relative à l'agrément des produits.

Le chlore est un auxiliaire de la production chimique et pharmaceutique utilisé pour fabriquer une très large gamme de produits. **Sans cette importante substance chimique de base, certaines grandes entreprises industrielles ne pourraient**

plus produire en Suisse. Par ailleurs, des mesures efficaces sont déjà prises pour assurer la sécurité des transports de chlore par rail.

18.3797 (CE) Mo. Pour un accord de libre-échange entre la Suisse et les États-Unis

OUI à la motion. Les industries tournées vers l'exportation soutiennent la stratégie du Conseil fédéral qui vise à renforcer le réseau de libre-échange existant. Pour les entreprises membres de scienceindustries, les États-Unis sont le partenaire commercial le plus important, hors accord de libre-échange. Si les pourparlers exploratoires entamés aboutissent à la conclusion qu'un accord de libre-échange ou un accord commercial préférentiel a du sens, les négociations devraient commencer. Cela dit, plaçons toujours la **qualité avant la vitesse!**

18.3394 (CE) Mo. Elargir la base démocratique des exportations d'armes

NON à cette motion, qui demande l'alignement, par analogie, des critères d'exclusion de la loi sur le contrôle des biens sur ceux de la loi sur le matériel de guerre. Les biens à double usage ne sont pas des armes, des systèmes d'armes ou des explosifs militaires. L'assimilation de biens à double usage à du matériel de guerre n'est ni utile ni raisonnable. scienceindustries **rejette catégoriquement** les initiatives nationales consistant à **légiférer en solitaire, sans concertation multilatérale**, parce qu'elles infligent un désavantage concurrentiel aux entreprises concernées ayant leur siège en Suisse.

17.4241 (CE) Mo. Signer et ratifier le traité sur l'interdiction des armes nucléaires

NON à cette motion. Bien que le traité corresponde aux valeurs et aux intérêts essentiels de la Suisse, scienceindustries estime qu'il est prématuré de le signer avant d'avoir clarifié diverses questions techniques, juridiques et politiques.

18.3144 (CE) Mo. Sélection végétale suisse. Renforcement immédiat des mesures

OUI à cette motion. Dans le domaine de la protection phytosanitaire, scienceindustries milite pour des solutions innovantes et respectueuses de l'environnement. Cela comprend la recherche de nouvelles variétés résistant aux ravageurs et aux maladies. Les exploitations agricoles disposent de connaissances et d'un savoir-faire considérables dans ce domaine. **Grâce à sa vaste**

expérience, l'industrie des produits phytosanitaires devrait être étroitement associée à la mise sur pied d'un nouveau centre de compétences dédié à la sélection animale et végétale.

17.3828 (CE) Mo. Humbel Ruth, CN. Système différencié pour fixer les prix des médicaments

NON à cette motion. Les interventions dans le système des prix désavantagent les fabricants de médicaments innovants et réduisent les incitations à l'innovation. En outre, les mandats correspondants ne sont plus nécessaires, puisque le Conseil fédéral a déjà inclus ces requêtes dans le premier paquet de mesures visant à réduire les coûts du secteur de la santé, assurant ainsi une coordination et une vision globale.

17.3974 (CE) Mo. CSSS. Prévention et gestion des dommages lors de traitements médicaux

NON à cette motion. Il n'y a aucune nécessité d'assouplir le système éprouvé de la responsabilité civile en simplifiant les preuves. Cela rendrait encore plus difficile l'évaluation des risques de litige et compliquerait la couverture d'assurance.

17.073 (CN) Accord conclu entre la Suisse et l'Union européenne sur le couplage de leurs systèmes d'échange de quotas d'émission. Approbation et mise en œuvre (modification de la loi sur le CO₂)

OUI à cet accord. Pour nos membres, l'articulation à bref délai du système européen d'échange des quotas d'émission avec celui de la Suisse revêt une importance primordiale. En matière de sécurité programmatique comme du point de vue des contraintes de politique climatique, il offre aux entreprises d'ici des conditions équivalentes à celles de leurs concurrents européens. Les entreprises grandes consommatrices d'énergie, dont l'horizon d'investissement est très long, en dépendent de toute urgence. La délocalisation de la production à l'étranger ne servirait ni la cause du climat ni l'économie suisse.

17.071 (CN) Révision totale de la loi sur le CO₂ pour la période postérieure à 2020

OUI à l'objectif national de réduction pour autant que la réduction nationale et les compensations à l'étranger soient mises sur le même pied (mécanisme de flexibilité). En outre, les conventions d'objectifs devraient être accessibles à toutes les entreprises. Nous rejetons une augmentation massive de la taxe sur le CO₂.

18.041 (CN/CE) Budget 2019 assorti du plan intégré des tâches et des finances 2020 - 2022

OUI aux applications du CdF-E d'augmenter de 98,2 millions de francs les moyens financiers destinés au Domaine des EPF, aux hautes écoles cantonales, au Fonds national suisse ainsi qu'à la formation professionnelle. La formation devant être considérée comme un bien essentiel, les coupes touchant ce domaine ont des conséquences sociales, sociétales et économiques négatives, avec à terme des coûts élevés.

18.4087 (CN) Mo. Réformes structurelles d'Agroscope en faveur de la recherche dans le domaine agricole; 18.4088 (CN) Mo. Une structure axée sur la pratique pour Agroscope

OUI à ces deux motions. scienceindustries soutient la proposition de la Commission des finances du Conseil national d'étudier une stratégie visant à renforcer Agroscope et d'examiner l'adéquation du budget consacré par les pouvoirs publics à la recherche agronomique. Dans les décennies à venir, la recherche et le développement de solutions durables et pratiques dans les secteurs de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement joueront un rôle primordial pour la maîtrise des défis économiques, environnementaux et climatiques. Dès lors, les efforts de l'Etat en matière de recherche agronomique doivent aussi être réexaminés en permanence afin de rester aussi efficaces que possible.

scienceindustries est l'association économique faitière suisse du secteur chimie, pharma et biotech. Ses quelque 250 entreprises membres réalisent plus de 98% de leurs chiffres d'affaires à l'étranger et constituent la principale industrie exportatrice de notre pays, avec près de 45% de la totalité des ventes suisses à l'étranger. Elles contribuent aussi pour près de 40% aux dépenses de recherche privées de la Suisse entière.

Votre contact à scienceindustries:

Stephan Mumenthaler,
Directeur
Tél. 044 368 17 20
stephan.mumenthaler@scienceindustries.ch

Marcel Sennhauser
Directeur adjoint - Responsable Communication
Tél. 044 368 17 44
marcel.sennhauser@scienceindustries.ch